



## LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES CÔTES D'ARMOR RECHERCHE 1 VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE\*

### **MISSION PROPOSEE : FAVORISER L'ACCES A LA SCOLARITE, A LA CULTURE, ET AUX LOISIRS DES ENFANTS VOYAGEURS**

L'Association Itinérance 22 propose une mission de volontariat de **8 mois à compter du 15 septembre 2018**, dont les objectifs sont :

- Découvrir les gens du voyage sur leur lieu de vie
- Découvrir le travail associatif auprès de cette population
- Accompagner l'animatrice dans l'élaboration et la mise en œuvre des activités

#### **Cela passera par:**

Soutenir l'animatrice dans ses activités (soutien scolaire, accès à la culture et aux loisirs):  
Participer à la préparation des activités  
Participer à l'animation des activités

#### **Intérêt pour la.le volontaire :**

- Découverte du monde associatif
- Découverte d'un public spécifique
- Initiation au travail d'accompagnement et d'animation auprès des gens du voyage.
- Formation aux techniques d'animation socioculturelle

#### **Formations :**

Formation FNASAT sur les gens du voyage  
Connaissance de l'enfant,  
Animation autour du livre,  
Possibilité de participation à un des grands programmes nationaux Ligue de l'Enseignement  
Volontaire En Toutes Lettre© ou Dcodeurs numérique.  
Formation Citoyenne Europe et International, Laïcité, Education Populaire.

#### **Durée hebdomadaire :** 24h/semaine :

6 heures par jour sur 4 jours par semaine du lundi au jeudi.

Horaires à adapter en fonction des disponibilités du de la volontaire et des nécessités des actions.



### Déplacements envisagés :

Sur l'agglomération de Saint-Brieuc

### Critères de sélection :

- Sensibilité/ intérêt pour le travail social et l'animation d'activité,
- Respect de la différence, et envie de découvrir un mode de vie et un public différents

**Indemnités** : 473.04 € + 107.58 € mensuels (+ 107.68 € sous conditions cf. ci-dessous)

**Démarrage prévu** : 15 septembre 2018.

**Contact** : Pour plus d'information, ou si vous êtes intéressé-e, envoyez votre candidature à [vieassociative@laligue22.org](mailto:vieassociative@laligue22.org), ou à cette adresse : Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor, 89 Bd Edouard Prigent 22 000 Saint Brieuc. Tel 02 96 94 16 08

### \*Le service civique c'est :

- **Au moins 24h par semaine** (ou l'équivalent sur la durée du contrat)
- **La possibilité de cumuler** le statut volontaire et étudiant et/ou salarié
- **Une indemnité de 473.04 €** par mois versée par l'état
- **Une indemnité complémentaires de 107.58 €** par mois, versés par l'association qui vous accueille en service civique
- **Une indemnité supplémentaire de 107.68 €**, si vous répondez à certains critères sociaux. (RSA ou étudiant boursier)
- **Une couverture sociale** et des trimestres de retraite validés
- **Un accompagnement** dans la mission
- **Une formation civique et citoyenne** obligatoire
- **Pour en savoir plus sur le cadre légal du service civique**, vous pouvez télécharger la fiche pratique sur le site : <http://www.service-civique.gouv.fr>